

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

Membres

du Bureau Communautaire

Titulaires : 28

Membres présents : 20

Votants : 21

Date de la convocation

30 janvier 2024

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, CINQ FEVRIER à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Alain

● **Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :**

Mesdames DOUAY Sonia, BERTOUX Julia, PREVOST Anne-Marie, RAMON Marie-Gabrielle, PATRICE-BOURDELLE Christine

Messieurs DOVERGNE Alain, LAMOTTE Dominique, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, MAROTTE Philippe

● **Etaient présents les Conseillers Communautaires :**

Messieurs LEVASSEUR Roger, DELANAUD Stéphane, CAPELLE Hubert, VAN OOTEGHEM J. Michel, BEAUMONT Joël, LESCUREUX André, NOCHEZ Didier, VERONT Fabrice, LEROY Jean-Maurice

● **Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :**

Mesdames PERONNET Fabienne, RIHET Anne

Messieurs SURHOMME Alain, DURAND Pierre, DUTILLEUX Olivier, CHANTRELLE Brice, TOURNIQUET Gautier, WABLE Vincent

● **Disposait d'un pouvoir :**

Mme DOUAY Sonia de M. DURAND Pierre

Objet : Candidature à l'Appel à Projets JARDINS EN SCENE

Rapport de Mme Marie Gabrielle HALL, Vice-présidente Culture-Communication

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Région HDF organise ce temps fort *Jardins en scène*, au cœur de son riche patrimoine paysager et de ses jardins.

Ces derniers sont autant d'espaces susceptibles d'accueillir de la création artistique. Les priorités de *Jardins en scène* sont :

- Valoriser le patrimoine culturel et naturel des jardins et des écrans paysagers,
- Favoriser le développement culturel des tous les territoires et encourager les nouveaux partenariats,
- Proposer une programmation artistique laissant une large place à la rêverie poétique du paysage, au plus près des habitants et accessible,
- Assurer une gratuité totale d'accès

Cet appel à projets est ouvert aux EPCI et se déroulera du 23 août au 29 septembre 2024.

Les projets accompagnés : conte, musique, danse, arts visuels ... permettent la réappropriation des espaces paysagers par les habitants, ainsi que la valorisation d'écrans paysagers.

Ceci exposé, la CCALN dépose une candidature sur le programme suivant :

- 2 Balades féériques, spectacles déambulatoires pour enchanter les chemins afin de permettre aux habitants de se réapproprier leur environnement très proche, de vivre une expérience magique. L'objectif est ici de stimuler l'imaginaire de chacun et de réenchanter les chemins que nous fréquentons régulièrement. Ces balades, réalisées par la Compagnie P14 sont des créations qui viennent puiser leur inspiration dans l'histoire et les particularités offertes par les lieux.

- 1 séance musico graff à Folleville menée avec l'association CURB, un l'origine du parcours ICONIC d'Amiens, des expositions TRANSITION etc...

Envoyé en préfecture le 06/02/2024
Reçu en préfecture le 06/02/2024
Publié le
ID : 080-200070969-20240205-2024_0502_03-DE

Il est question ici de proposer au public à voir et assister à un acte de création sur le site de Folleville. La réalisation d'une fresque par les artistes Alberto RUCE & La Rouille in situ, accompagnée par de la musique vivante, l'occasion de proposer au public un moment de contemplation artistique visuelle et auditive, dans un environnement exceptionnel, propice à la déconnexion.

La création picturale sera assurée par les artistes Alberto RUCE et La Rouille. A la manière des dessins des maîtres italiens de la Renaissance, ces 2 artistes de street art investiront le mur de l'entrée du site. Leur œuvre et leur technique se prêtent au lieu, berceau de la Renaissance italienne en France.

Musique et graff se répondront et s'uniront dans le cadre de cet évènement. Le spectateur sera placé au centre du processus, à l'occasion de cette expérience immersive.

La sieste électro graff de CURB permettra au spectateur d'expérimenter une approche nouvelle du lieu, d'appréhender sa richesse patrimoniale et environnementale sous un angle nouveau. Il s'agit d'une expérience de création partagée avec le public.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Autorise la CCALN à candidater dans le cadre de l'Appel à Projets Jardins en Scène et autoriser le Président et la Vice- présidente à signer les documents en rapport avec cette décision

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 06/02/2024

Affiché le 06/02/2024

Fait et délibéré, le 5 Février 2024
à Ailly-sur-Noye

Le Président,

Alain DOVERGNE

